

Ecole élémentaire de Brioux-sur-Boutonne.

12 avenue de Poitiers 79 170 Brioux-sur-Boutonne

ECOLE
élémentaire de
Brioux-sur-
Boutonne

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE Du mardi 23 juin 2020

- **Etaient présents :**

ENSEIGNANTS : Mmes AUGER, GUERIT, TRUCHI-BENALI, POUSTAY, et M CHARLES.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mmes PRINTEMPS, LEVASSEUR, GENTY, GIRAULT et M. BERGERON

CHARLES Florent

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) :Mme PAGENEAU, Mme MENARD (élues référentes de la commune de Brioux-sur-Boutonne), Mme RETUREAU (DDEN)

09 71 27 51 32

AUTRES (préciser titre et fonction) :

ce.0790669Y@ac-poitiers.fr

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme POUSTAY

Absents excusés :, Mme LAMBIN (Inspectrice de l'Education Nationale),

12, avenue de Poitiers
79170 Brioux-sur-Boutonne

Absents : Mme ANTHELME Représentante de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

- **Ordre du jour :**
- *Bilan du protocole sanitaire, accueil des élèves, ...*
- *Le Projet d'Ecole : bilan des actions de l'année*
- *Remboursement des séjours*
- *Le Cadre de Vie : Travaux et réparation*
- *Préparation de la rentrée (année 2020 - 2021) : effectifs, départs et arrivées, répartition envisagée, ...*

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- **Bilan du protocole sanitaire :**

A partir du 18 mai, l'école élémentaire de Brioux-sur-Boutonne a accueilli de façon évolutive les élèves : 26 la première semaine(18 et 19 mai), 52 élèves à temps complet la semaine suivante et jusqu'à 75 élèves dont 64 à temps complet depuis le 02 juin. A chaque nouvelle reprise tout s'est très bien passé, le protocole sanitaire a pu être respecté, les élèves qui reprenaient l'école s'appuyaient sur l'expérience de ceux qui avaient déjà repris.

Depuis hier, lundi 22 juin, tous les élèves sont accueillis à l'école tous les jours. 104 élèves étaient présents ce jour sur 111 (2 nouveaux élèves se sont inscrits lundi).

Le protocole sanitaire est respecté et assimilé.

- **Le Projet d'École :**

La grande majorité des actions proposées a dû être annulée (séjours, projet environnement, ...)

D'autres ont pu se maintenir sous des formes diverses (visite du collège organisée le soir après la classe, tri des déchets (papiers, plastiques, ...))

- **Remboursement des séjours :**

Toutes les sommes avancées pour les séjours (BOLQUERE et FOURAS) ont été remboursées aux familles dans leur intégralité.

- **Le Cadre de Vie : Travaux et réparation**

Les raccords électriques et HDMI/USB du nouveau TBI dans la classe du Maître supplémentaire n'ont pas été achevés.

Une languette isolante (près de la fenêtre, dans la classe des CE1) s'est décollée : l'isolation est à repenser et la languette à recoller.

Une demande de travaux est faite afin de faire fabriquer une étagère dans la salle des CM1.

Une fenêtre de la salle informatique ne s'ouvre plus.

Le vidéo-projecteur dans la classe des CM2 ne fonctionne plus.

Un rendez-vous est pris avec la commune et la communauté de communes afin de programmer ces travaux pendant les vacances scolaires.

- **Préparation de la rentrée (année 2020 - 2021) :**

Pour la rentrée 2020-2021, nos effectifs vont augmenter (122) par rapport à cette année (109).

Nous envisageons de répartir les 122 élèves prévus selon la répartition suivante :

CP : 21 Mme AUGER

CP – CE1 : 20 Mme GUERIT

CE2 : 25

Maître supplémentaire : M. MERCIER

CM1 : 28 Mme POUSTAY

CM2 : 28 M. CHARLES et ...

Nous renouvelerons différentes actions l'année prochaine afin de les pérenniser :

- Actions solidaires : téléthon, ELA, bouchons, pièces jaunes...

- Action environnementales : tri du papier, plastiques, stylos.

La communauté de communes Mellois en Poitou nous informe que :

- « S'il n'y a plus de protocole sanitaire covid 19, un retour à la normale d'avant covid avec la semaine des 4.5 jours pourrait de nouveau être appliquée comme avant, avec TAP. »

- si « un protocole sanitaire lié au covid 19, avec des temps de désinfection importants, des contraintes de distanciation physique et de non brassage de groupes, est encore présent et impacte fortement le temps de travail des agents par rapport au fonctionnement d'avant covid : l'organisation de la semaine pourrait rester à 4 jours » en accord avec l'Education Nationale.

Dans ce cas, un conseil d'école extraordinaire devra être organisé avant la rentrée scolaire afin de voter pour la nouvelle organisation.

A ce jour nous n'avons pas plus d'informations pour la rentrée. Nous attendrons les différentes consignes et préviendrons les parents dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.

À Brioux-sur-Boutonne, le 23 juin 2020.

Le Secrétaire de séance
Mme Christine POUSTAY

Le Directeur
CHARLES Florent